

# **L'École et les réseaux numériques en Langues vivantes**

Annexe au rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale

« L'École et les réseaux numériques »

Juillet 2002

Inspection générale de l'éducation nationale

Groupe « Langues vivantes »

# UTILISATION DES RESAUX NUMERIQUES ET DES TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

## 1. Les langues vivantes sont une discipline très utilisatrice de technologie

L'une des particularités de l'enseignement des langues vivantes est que la méthodologie déjà traditionnelle de cette discipline fait depuis près de quarante ans une large utilisation des technologies de l'information et de la communication : emploi de ressources iconographiques, utilisation de ressources audio, utilisation de ressources vidéo, enregistrement des élèves... Par ailleurs, les laboratoires de langue sont depuis trente ans déjà utilisés dans les établissements scolaires (années 70).

Et cela est bien compréhensible, car l'enseignement des langues vivantes vise à développer des capacités complexes qui sont à la fois de l'ordre des savoirs, des savoir-faire. Leur acquisition demande donc un entraînement physique intense ainsi qu'une exposition importante à la langue. Si les Techniques d'Information et de Communication doivent permettre d'accroître ces processus, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles ne peuvent accomplir des « miracles ».

## 2. Dans quels domaines de l'enseignement des langues vivantes, les TIC sont-elles utilisées ?

Tout au long de sa pratique professionnelle, l'enseignant de langue vivante utilise divers outils en des lieux qui doivent être forcément adaptés :

- en amont du cours en phase d'élaboration du projet pédagogique,
- pendant la séance lorsque le professeur s'adresse à la classe entière ou organise le travail en groupes réduits,
- en aval enfin dans son rôle d'évaluateur et lorsqu'il apporte une aide au travail personnel.

Les activités des élèves sont diverses : au sein du groupe-classe de façon collective ou individuelle, ou en autonomie chez eux, au CDI ou dans tout autre lieu équipé.

Dans le cadre du tutorat : l'évolution contemporaine des technologies permet à l'élève de recevoir une aide adaptée, y compris à son domicile personnel ou en un lieu adapté en utilisant les ressources d'Internet.

Nous trouvons 5 domaines fondamentaux où l'utilisation des TIC est importante :

2.1. **Les techniques de la classe** : il s'agit de techniques d'enseignement que nous avons déjà évoquées et dont l'utilisation se décline en trois aspects principaux :

- utilisation de documents audio pour le décodage de l'oral, pour l'exposition à la langue et pour la compréhension approfondie de l'oral,
- utilisation de documents visuels, de documents vidéo ou de CDROM (voire DVD vidéo-projeté), pour déclencher les actes de parole, pour explorer des champs lexicaux, pour mettre en oeuvre des fonctions langagières sur la base des situations observées, enfin pour prélever des informations propres à développer les compétences culturelles,
- enregistrement des élèves avec du matériel audio ou multimédia afin d'accroître et de contrôler les performances.

- 2.2. **Le travail individuel de l'élève** : exercices d'application (manipulation en situation expérimentale systématique) et exercices d'entraînement oral (audition, prononciation), réinvestissement, rebrassage, approfondissement (travaux à partir de documents multimédia fabriqués par le professeur, prélevés en ligne ou sur CDROM mettant en oeuvre l'ensemble des compétences acquises : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, compétences culturelles, expression écrite, expression orale).
- 2.3. **Le travail autonome de l'élève** : recherche et production de travaux personnels (encadrés ou non), utilisant des ressources en ligne ou captives (CDROM, sites capturés pour plus d'efficacité et de sécurité) et le courrier électronique.
- 2.4. **La correspondance scolaire** : échange d'informations, de courrier, mais aussi de documents audio, vidéo, iconiques grâce à la messagerie électronique.
- 2.5. **L'enseignement à distance** sous toutes ses formes : enseignement non présentiel, enseignement hybride, c'est à dire associant présence de l'enseignant et utilisation de ressources à distance, tutorat...(cf. en fin de document).

Mais ces trois derniers items qui appartiennent à l'univers de la e-education (terme que nous préférons à l'anglais e-learning qui se réfère par ailleurs exclusivement à la « formation ») ne sont rien sans le premier d'entre eux qui est l'apprentissage communicatif au sein du groupe-classe ou au sein du groupe d'interaction.

En langues vivantes, parler d'auto-apprentissage ou d'auto-formation est un leurre, même en utilisant les ressources de réseaux numériques. En effet, le travail individuel de l'apprenant ne peut consister qu'en une remise en jeu des capacités acquises dans les échanges communicatifs.

C'est pourquoi l'aspect fondamental pour la discipline "Langues vivantes" est la mise en oeuvre des échanges et les conditions de l'exposition des élèves à la langue étrangère.

Le débat sur la prééminence du médiateur humain ou du tutoriel multimédia est totalement hors de propos, car la machine ne peut remplacer l'homme, elle ne peut que servir à l'entraînement, au rebrassage, à la mise en pratique et à l'élargissement de ce qui a été mis en oeuvre en groupe dans l'échange communicatif.

Pour ces motifs, l'attention du groupe des langues vivantes se porte avant tout sur l'équipement des locaux où se préparent et s'effectuent ces apprentissages, c'est à dire en premier lieu les salles de la classe, mais également les ateliers de langue, le cabinet de langue et les équipements complémentaires situés au CDI. L'efficacité de tels équipements sous-entend l'existence dans chaque établissement d'un département de langues vivantes, regroupant l'ensemble des ressources et permettant aux professeurs et aux élèves d'en tirer le meilleur profit. Quelles sont selon nous les exigences à rechercher aujourd'hui en matière d'équipement technologique pour ce qui est de l'enseignement des langues vivantes, et pour quoi faire?

### **3. Quelques exemples d'équipements performants**

L'observation des conditions de travail dans certains établissements (notamment le lycée Louis Barthou de Pau – 64) nous ont permis de constater une adéquation importante entre les objectifs que nous visons et les moyens mis à disposition des professeurs et des élèves.

**1. Réseau informatique** couvrant l'ensemble de l'établissement avec prises informatiques dans la totalité des salles de plusieurs bâtiments.

Tour serveur de CD/DVD accessible depuis l'ensemble des postes de l'établissement, par exemple pour l'utilisation de diverses encyclopédies.

## **2. Salles de cours :**

Vidéo-projecteurs fixes (fixés au plafond) ou mobiles pour une utilisation dans les salles informatiques ou dans les salles de cours (en association avec les ordinateurs portables mis à disposition des professeurs).

Ordinateurs en réseau distribués au pourtour de la salle pour des activités pratiques individualisées sur préconisation du professeur qui a préparé au préalable des activités ciblées (cf. infra)

Comptes individuels pour tous les élèves et tous les professeurs pour l'accès (limité) à Internet. L'accès à Internet est possible depuis tous les postes du lycée, facilement contrôlable par les professeurs et filtrage des accès à Internet.

## **3. Utilisation en langues vivantes**

- Des cours particulièrement actifs sont mis en œuvre, notamment en demi-groupes de TD. L'exposition immédiate des élèves à une réalité linguistique authentique et l'immersion dans une situation pédagogique totale visent à développer successivement :
  - des capacités de compréhension de l'oral : notamment ici à travers le visionnement individualisé ou collectif d'extraits de télévisions étrangères (acquis avec WinTV et Windows média encodeur,
  - des capacités d'expression orale : compte rendu, argumentation,
  - des capacités de compréhension de l'écrit : lecture guidée et individualisée de textes enregistrés, notamment sur le logiciel « Hot Potatoes », aide de dictionnaire électronique,
  - des capacités d'expression écrite : reformulation d'une situation, réponse à un questionnaire ouvert, narration, écriture collective...
- La disposition de la salle ainsi que les outils présents dans les salles de classe sont de nature à permettre un travail individualisé efficace, suivi d'une mise en commun : un vidéo-projecteur central est fixé au plafond, 15 postes sont répartis à la périphérie équipés de casques pour les travaux pratiques, des tables sont présentes au centre de la salle pour le travail en commun

Ces équipements entièrement utilisés à des fins d'activités communicatives et culturelles sous la conduite du professeur constituent un exemple de ce qui peut être mis en œuvre avec des visées de formation ciblées et parfaitement contrôlées. Pour un coût très inférieur à celui d'un seul laboratoire multimédia, équipement lourd à gérer et peu utilisé, il est en effet possible d'équiper plusieurs salles de classe pour des activités pédagogiques d'une grande rentabilité.

L'utilisation des équipements, les achats de matériel pédagogique et la mutualisation des pratiques entre les différentes langues vivantes peuvent être optimisées par l'existence d'un véritable « **département de langues vivantes** » regroupement dans l'espace les classes dédiées à cette discipline autour d'un « cabinet de langues vivantes » animé par les professeurs.

#### **4. « l'enseignement hybride » dans le cadre de l'enseignement a distance**

Le rapport établi par le Groupe des Langues Vivantes dans le cadre du thème d'étude 6 en 2000 a mis en évidence les utilisations du visio-enseignement par échange de ressources entre établissements distants. Ces réalisations décrites dans le rapport général sur « L'Ecole et les réseaux numériques » ont mis en évidence des apports pédagogiques importants dus à la récente évolution du réseau téléphonique qui a donné aujourd'hui une réalité nouvelle au visio-enseignement.

Différentes utilisations ont été observées, essentiellement pour l'enseignement de langues vivantes moins enseignées depuis la rentrée 1996. L'objectif est d'offrir une option rare de langue vivante à des effectifs faibles d'élèves dispersés. L'action consiste alors dans la mise en relation des élèves et des professeurs appartenant à deux établissements ou plus distants parfois d'une centaine de kilomètres. Les auteurs du rapport de 2000 sur l'enseignement à distance ont appelé cette structure « Enseignement hybride », car il combine les ressources du réseau (images des personnes et outils pédagogiques ) avec la présence ponctuelle d'un enseignant en ligne ou en présentiel, à une fréquence variable pouvant osciller entre 1 fois par mois et 1 fois par trimestre (en cas d'éloignement).

Les ressources sont constituées par les outils pédagogiques en ligne, achetés dans le commerce (manuels, Cdrrom) ou conçus à cet effet et mis à disposition sur CDRom (académie de Toulouse) pour l'accompagnement du travail individuel dans l'intervalle des séances.

##### **o Quelques dispositifs académiques :**

Plusieurs dispositifs observés par l'IGEN fonctionnent avec succès, généralement depuis 1996/97 dans plusieurs académies.

- Dans l'académie de Caen en allemand et en italien : en allemand entre trois collèges en option LV1 depuis la rentrée 1996 ; en italien pour l'option LV 3 en « multisites », vers quatre lycées, à raison de 3 heures par semaine en lycée et une heure par semaine en collège (option LV2) ;
- dans l'académie de Clermont-Ferrand en arabe entre deux lycées en option LV3 ;
- dans l'académie de Toulouse en portugais entre deux lycées pour former des élèves de Lycée Professionnel à la préparation de stages en entreprise au Portugal, et également pour l'option LV3 entre plusieurs établissements ;
- dans l'académie de Montpellier en russe pour l'option LV3 entre deux lycées.

Les matériels actuellement disponibles sont d'un coût d'investissement, d'utilisation et de maintenance très limité. Par exemple, dans l'académie de Toulouse, l'investissement initial est d'environ 10 000 F (ordinateur et webcam), le coût d'utilisation de 28,00 F de l'heure par communication locale (94,00 F en national). Le coût de maintenance est difficile à évaluer. Cet équipement léger est d'un excellent rapport qualité/prix, car il permet au professeur de manipuler seul l'ensemble du dispositif et de conserver constamment à l'écran les élèves.

Les observations réalisées font apparaître que les professeurs maîtrisent généralement bien les aspects techniques et adaptent leur démarche aux contraintes de l'outil. Les activités sont plus variées et de plus courte durée que dans un cours en présentiel, car la tension exigée de l'élève est beaucoup plus intense et l'intérêt doit être en permanence renouvelé. La présence du professeur est plus discrète que dans les cours présentiels, les échanges entre élèves sont en revanche plus développés et de meilleure qualité. On note même un regain de concentration et une application accrue due aux exigences de la communication à distance. Depuis le début de ces expérimentations, le nombre d'élèves intéressés augmente constamment. Le visio

enseignement piloté avec l'aide des IA-IPR peut être un puissant facteur de diversification de l'enseignement des langues vivantes.

## **5. Mise en ligne d'un site interactif de travail individualisé**

A titre d'exemple de ce type d'équipement, nous citerons le cas du site spécialisé dans la préparation aux épreuves des différents BTS en portugais dans l'académie d'Amiens (<http://www.ac-amiens.fr/portugais-bts>).

Ce site vise à pallier l'insuffisance géographique de l'offre de formation aux épreuves de portugais aux différents BTS. Il a été créé pour combler une lacune et répondre par la mise en réseau aux besoins des élèves, mais il ouvre ainsi la voie à de nouvelles pratiques.

Elaboré au sein de la cellule TICE de l'Académie d'Amiens ( CRDP) par une équipe pilotée par l'IA-IPR de portugais, ce site a été présenté au salon de l'Education 2001. Quelles en sont les utilisations?

- information : référentiels de l'examen, accès aux annales,
- entraînement à l'aide de sujets conçus à cet effet : aide, écoute du texte enregistré, accès aux données nécessaires pour la compréhension de l'ensemble du phénomène (notions linguistiques, économiques, sociales, géographiques...), exercices systématiques et corrigés,
- aide méthodologique (rédaction de lettres et de rapports),
- proposition de stages en entreprises, contact avec des sites porteurs d'informations sur la spécialité : presse, institutions etc.
- aide en ligne

Ce site permet en effet de donner à l'élève, grâce au réseau, accès à un ensemble d'informations habituellement éparées sur un thème donné et à favoriser un entraînement individualisé adapté à ses besoins (spécialité et capacités), mais aussi à son lieu géographique de travail (établissement, domicile).

## **6. En forme de conclusion provisoire**

Nous avons donné ici quelques exemples de la créativité qui s'exprime autour des nouvelles possibilités offertes par la technique et par les réseaux afin d'accroître l'efficacité de l'institution. Ces outils offerts dans le cadre d'un service public d'enseignement ne risquent-ils pas de devenir rapidement obsolètes et de perdre rapidement de leur attrait face à des produits fournis clés en mains par l'édition privée ?

Dans l'intérêt du service public, il serait nécessaire que ces produits soient mutualisés dans le cadre d'un établissement entre formation initiale et formation continue, particulièrement dans le cas des langues vivantes, mais aussi entre établissements afin de profiter pleinement des possibilités offertes par l'enseignement à distance. Cette mutualisation est l'une des conditions d'évolution des outils et des pratiques en fonction des besoins réels et concrets de formation.

Il ne faut pas oublier, en outre, que la grande majorité des élèves n'a pas les moyens de s'équiper personnellement en informatique et qu'elle ne possède pas non plus les moyens d'acquérir à titre personnel de coûteux outils pédagogiques : en tout état de cause, afin que les TIC ne deviennent pas un facteur d'accroissement des inégalités, il importe que l'institution Education Nationale, en partenariat avec les collectivités territoriales joue pleinement son rôle de service public et mène une réflexion approfondie sur les moyens de remplir ses missions au service du public.